Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista

svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: 2 (1979)

Heft: 4

Artikel: Les âges de la musique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1043946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les âges de la musique

L'homme du XXe siècle, contrairement aux allégations pessimistes de certains généralisateurs, vit une période merveilleuse, enrichie d'un passé artistique glorieux. La pensée des ancêtres n'a point cessé d'appartenir au présent et le monde moderne est sorti de leurs idées. Ce sont eux qui ont contribué à l'élaboration du monde actuel et il serait vain d'essayer de le comprendre sans recourir aux sources et de négliger sottement le legs qui nous est laissé. Ces réflexions d'ordre général s'étendent tout naturellement à la musique puisque notre propos doit être limité à cette forme d'expression.

Quelques-uns se demandent avec effroi si l'art musical actuel est encore en vie et si la traduction transmise depuis des temps reculés est encore observée. Le son, «dénué de l'essentiel» n'aurait, selon eux, plus la force de relier les hommes et les choses. Cette dégradation fournit les discussions des plus pessimistes qui en viennent à analyser les causes et les conséquences.

Le compositeur actuel, au vu des esprits critiques, finirait par souscrire un contrat éliminant les éléments positifs de la tradition. Que penser de cela en définitive. Vaut-il la peine de se tracasser ou faut-il réagir? Il y a évidemment du vrai dans ces assertions. Mais se lancer dans un plaidoyer nécessiterait un ouvrage complet.

La musique n'est pas le privilège de l'Occident. Son histoire remonte à très loin et les bases de l'unisson et de la polyphonie sont déjà formées à l'âge de la pierre taillée. L'Antiquité a vu se développer en Orient des genres de rythme, de système tonal, de conception musicale. Plus tard, à l'âge de la technique et de la civilisation industrielle mondiale, de nouvelles manières d'être et de nouveaux styles musicaux s'élaborent.

L'ensemble de tout ce processus alimente un imposant ouvrage intitulé «Encyclopédie des Musiques sacrées» (trois volumes. Editions Labergerie, Paris). Vaste synthèse à laquelle ont participé les plus éminents théoriciens et musicologues et qui permet de comprendre les «langages de la musique sacrée», de chercher comment chacun d'eux s'intègre au rite. L'élément sonore a-t-il pour mission «de servir la réalité mystique ou meubler l'office»?

En tout cas, cet ouvrage nous rend attentifs aux impératifs, officiels ou officieux, aux interdits, aux habitudes qui impressionnent chaque musique rituelle.

Le premier volume tente de définir l'expression du sacré en Extrême-Orient, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique du Sud, et de mesurer «l'apport sonore dans le rituel cérémonial ou théâtral».

Le second volume analyse les sources et les ramifications de la «monodie chrétienne» et étudie les traditions byzantines, grégorienne, syrienne et copte.

Quant au troisième volume, il a pour titre: «Essence, nature et moyens de la musique sacrée». Il offre une ample analyse «des thèmes et des formes qui ont modelé nos chefs-d'œuvre» et «une histoire de l'orgue dans les cultes catholique et protestant». L'influence du chant populaire y occupe aussi une large place (noëls, crèches, chansons d'inspiration religieuse).

Cet important ouvrage contient, sous une forme intelligemment préparée, tous les éléments d'une culture solide, nous en avons fait notre profit, plus, nous avons été captivés. Puisse cette étude qui traite de problèmes fondamentaux intéresser plus d'un lecteur.

Une très riche et remarquable iconographie agrémente l'ouvrage, ce qui nous autorise à le classer parmi les livres d'art. (rr)

Frank Martin ou la liberté d'être

Il n'est pas facile, en général, de distinguer entre musique profane et musique religieuse. Le seul critère du texte est insuffisant, et les critères purement musicaux sont souvent sujets à caution. C'est qu'une œuvre de musique vocale, et a fortiori de musique vocale religieuse, n'est pas faite de la simple addition d'un texte et d'une musique plaquée sur le texte. Ce qui compte, c'est le rapport de la musique au texte.

Chez Frank Martin, ce rapport est double. D'une part, la *prosodie* est en rapport étroit avec les structures phonétiques et syntaxiques du texte. «Je suis extrêmement sensible à la langue, écrit-il (Entretiens sur la musique, Neuchâtel, la Baconnière, 1967, p. 39), et je me suis obligé, malgré la difficulté qui en résulte, de suivre d'aussi près que possible la parole lorsque j'écris de la musique . . . j'essaie de respecter d'aussi près que possible ce que serait le texte parlé».

D'autre part, la musique même de Martin (dont la partie vocale et sa prosodie propre ne sont qu'un des aspects) est en rapport indirect avec le texte, car elle se lie directement à *l'argument* dont le texte effectivement écrit n'est qu'un des aspects.

Jean-Claude Piguet dans l'«Encyclopédie des Musiques sacrées, tome 3, p. 242.

Chronique bibliographique

Le chœur

Depuis la plus haute antiquité déjà, le chœur est associé à la vie collective et l'on ne chantait qu'à l'unisson, car la polyphonie naîtra plus tard (Xe siècle). L'on commencera à distinguer les différents registres des voix. La voix de basse, par exemple, ne deviendra d'usage courant qu'au milieu du XVe siècle. Au XVIe siècle, le chœur s'ordonne de façon définitive et comprend les quatre voix qu'on connaît aujourd'hui.

Le chœur normal est soumis à de multiples exceptions, seize voix, voire même trente-six pour le Deo gratias d'Ockeghem réparties dans neuf canons à quatre voix.

Dès 1945, de nombreuses chorales d'amateurs atteignent parfois à la qualité des chorales professionnelles.

Ces précieux renseignements nous sont fournis par le petit ouvrage édité par Larousse (série Encyclopoche) et intitulé: La Musique à travers ses formes.